

N°23 - JUIN 2024
LA FERTÉ-MACÉ

P.3 BUDGET 2024
P.4 NOUVEAU RÉSEAU
DE CHALEUR
P.7 LA FÊTE DES
ASSOCIATIONS
LE 23 JUIN

LA VIE AU JARDIN



EDITO



Nous avons présenté, lors de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2024, le Rapport d'Orientation Budgétaire réalisé dans un contexte national de croissance économique poussive, d'une légère décrue de l'inflation et marqué par l'augmentation importante du prix des produits de consommation et de l'énergie. Il est consultable sur le site Internet de la commune.

Ce budget s'inscrit dans la continuité de notre démarche de début de mandat par le maintien des taux de taxes locales et le financement de nos investissements sans emprunt.

Afin de conserver, en centre-ville, une activité presse-librairie, nous avons décidé de faire l'acquisition du fonds de commerce de « La Maison de la Presse » situé Place Leclerc, et recherché activement un locataire. Nous avons retenu la candidature de madame Sophie GUILLEMOT qui ouvrira ce commerce début juillet.

Deux autres projets importants sur la ville, portés par les entreprises :

- Nous avons signé l'autorisation de permis de construire des deux extensions de l'usine MDP Boulevard de la Forêt d'Andaine (une de 700,00 m² et une autre de 76,00 m²). Les travaux devraient débuter en juillet prochain. L'entreprise est d'ailleurs en phase de recrutement de personnel.
- Nous avons également signé l'autorisation de permis de construire de l'extension de l'usine LACROIX EMBALLAGE (bâtiment de stockage de 4 063 m²).

Les travaux de construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie, par ORNE HABITAT, se poursuivent pour une livraison des 12 logements et des bureaux à la fin septembre.

La consultation des jeunes de notre bassin de vie, dans le cadre de « Parole aux Jeunes », a permis de recueillir beaucoup d'informations. Un comité de pilotage et 5 comités techniques seront chargés, au cours du 2nd semestre, de proposer un plan d'action, tout en poursuivant le dialogue avec les jeunes.

Fidèles à nos engagements de campagne et respectueux du vote des Fertoises et des Fertois nous poursuivons nos démarches pour parvenir à sortir de Flers Agglo.

Je vous invite dès à présent à noter deux événements importants qui se dérouleront dans le centre-ville : La fête des Associations le 23 juin et la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de La Ferté-Macé le 14 aout.

Je vous souhaite une bonne lecture
Michel LEROYER, Maire de La Ferté-Macé



Sortie de Flers Agglo, deux démarches engagées

Démarche dérogatoire

Nous avions indiqué, dans le bulletin municipal de janvier, qu'un appel de la décision du tribunal administratif donnant raison à Madame la Préfète sur le fait qu'il manquerait un habitant avait été fait auprès de la Cour d'Appel Administrative. Celle-ci a rejeté notre recours par décision du 22 mars dernier. Ce jugement est très décevant, non pas par sa décision qui est très souvent identique à celle du Tribunal Administratif, mais par l'absence d'argumentation dans son contenu. Il faut retenir néanmoins les propos du rapporteur public lors de son exposé au cours de l'audience du Tribunal Administratif de Caen qui avait dit : « Il faut reconnaître que le texte peut être source de confusion » et ceux de la rapporteuse au cours de l'audience de la Cour Administrative de Nantes indiquant, je cite : « l'imbroglio des seuils tantôt de 49 999 habitants, tantôt de 50 000 habitants et tantôt de 50 001 habitants ». Nous ne nous pourvoirons pas en Cassation.

Démarche de droit commun

Nous avions indiqué, dans le bulletin municipal de janvier, que le tribunal administratif de Caen, dans son jugement du 25 septembre 2023, nous a donné raison, indiquant que monsieur le Préfet a fait une erreur de droit et qu'aucun respect du seuil de 50 000 habitants n'est prévu dans cette démarche. Cette démarche nécessite l'accord du Conseil Communautaire de Flers Agglo, nous demandons, depuis avril 2021, que la question de note soit inscrite à l'ordre du jour par le Président de Flers Agglo. Demandes restées sans réponse du Président de Flers Agglo.

Pendant ce temps :

- Aucun projet dans le cadre intercommunal avec les communes de notre bassin de vie
- Nous finançons chaque année le fonctionnement ainsi que le remboursement des emprunts de tous les équipements et services transférés à Flers Agglo. Dans le tableau ci-dessous l'exemple du financement du centre culturel par la ville.
- Nous apportons chaque année un financement complémentaire à Flers Agglo de plus d'un million d'euros sans aucun investissement sur La Ferté-Macé.

Chaque année, la ville de La Ferté-Macé finance le Centre Culturel :

Dépenses de Fonctionnement		Montants
Charges à caractère général		97 840,31 €
Médiathèque	70 420,35 €	
Cinéma	6 115,96 €	
Salle exposition	721,33 €	
Animations culturelles	20 582,67 €	
Spectacles jeune public		10 491,00 €
Subvention Ciné Ferté		15 000,00 €
Charges de personnel		325 227,93 €
Frais Généraux		32 522,79 €
Provisions pour Grosses Réparations		36 747,89 €
TOTAL DEPENSES		517 829,92 €

Annuité d'emprunt

43 031,15 €

Recettes de fonctionnement		Montants
Produits		14 844,95 €
Recettes médiathèque	11 027,95 €	
Recettes spectacles	3 817,00 €	
Produits exceptionnels		733,39 €
Location cinéma		600,50 €
TOTAL RECETTES		16 178,84 €

Sommes versées par la ville à Flers Agglo

544 682,23 €



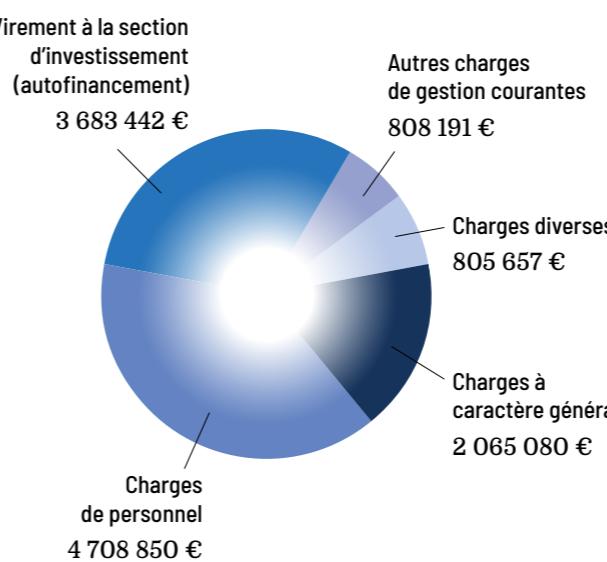
Budget 2024

Le budget municipal permet de voir comment l'argent est dépensé, c'est un outil de gestion important dans la responsabilité et la gouvernance de la ville.

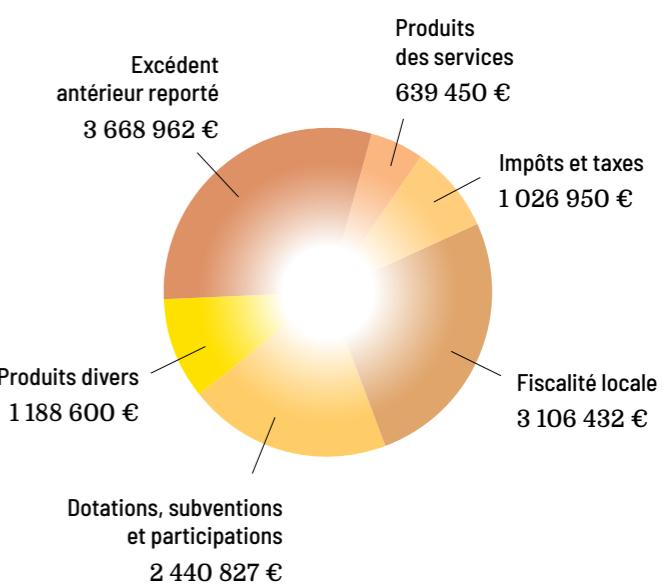
Traduisant l'action politique menée par la municipalité, le Budget Primitif (BP) de la ville de La Ferté-Macé pour l'année 2024 a été voté lors du Conseil Municipal du 4 avril 2024 et s'élève à 12 071 220 € pour le fonctionnement et à 8 754 490 € pour l'investissement. Le budget doit être présenté en équilibre, les recettes égalant les dépenses. Le fonctionnement présente toutes les opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

Les principaux projets inscrits dans ce budget sont les suivants : poursuite des travaux de restauration de l'Eglise Notre-Dame, début des travaux de restauration de la Maison Bobot, rénovation de l'Ecole Maternelle Jacques Prévert, rénovation de la piste d'athlétisme et de la main courante au stade, aménagement du parking de la nouvelle gendarmerie, travaux de voirie avec notamment la 1^{re} tranche du Quartier Jacques Prévert.

Dépenses de fonctionnement BP 2024 Budget Total 12 071 220 €



Recettes de fonctionnement BP 2024 Budget Total 12 071 220 €





« La Ferté Bois Chaleur » nouveau réseau de chaleur

La nouvelle Délégation de Service Public (DSP) d'une durée de 24 ans a été attribuée à la société DALKIA. La société dédiée « La Ferté Bois Chaleur » sera chargée de la réalisation des travaux et de la gestion de ce réseau et des chaufferies.

De nouveaux bâtiments, comme le Centre Hospitalier, le Centre Aquatique, la MFR et des établissements scolaires, seront raccordés au réseau de chaleur dont les canalisations enterrées s'étendent sur près de 7 km. Les travaux devraient débuter au second semestre 2024 et engendrer quelques perturbations de circulation routière.

L'énergie du réseau de chaleur sera produite par le bois, énergie renouvelable et non délocalisable, d'une provenance d'environ 100 km à la ronde et stocké à 3 km. L'actuelle chaufferie bois, située boulevard Hamonic, sera conservée et agrandie. Par ailleurs, l'ancienne chaufferie à charbon du centre hospitalier sera réemployée pour y installer une seconde chaufferie bois.

A noter

Guide pratique

Le nouveau guide pratique 2024-2025 est arrivé, si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à le récupérer au service population.

Gravats et gestion des déchets

L'apport de gravats en déchetterie est modifié depuis le 15 avril. La gestion de la déchetterie est à la charge du Sirtom de la région Flers-Condé et la gestion des déchets ménagers est une compétence de Flers Agglo. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Sirtom de la région Flers-Condé au 02 33 62 21 00, ou par l'adresse mail contact@sirtom-flers-condé.fr Site : www.sirtom-flers-condé.fr

À quelles heures peut-on tondre sa pelouse ?

Vous pouvez faire des travaux extérieurs bruyants de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis, et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.



Une nouvelle terrasse pour le Bar de la plage

Pour la rentrée estivale le Bar de la plage se fait une beauté avec une nouvelle terrasse, installée par les gérants Mr et Mme LESAGE, à l'abri des vents et de grands parasols pour se poser dans le cadre naturel exceptionnel de la Base de Loisirs.



Arboretum

La plantation de cet espace paysager de 8000m² est finalisée dans sa première partie. L'ensemble des travaux a été réalisé par les services techniques municipaux.

Au final, une soixantaine d'arbres, dont 36 espèces différentes, sont plantés pour créer une collection de variétés locales (Chênes, Erables, Bouleaux, Noisetiers, Aulnes, ...) et des fruitiers (Pommier, Cerisier, Prunier...). Des QR code ainsi qu'un étiquetage sont à l'étude afin d'indiquer les caractéristiques propres à chaque essence et de construire un projet pédagogique. L'aménagement de la petite mare permet aux écoles d'effectuer un travail de recherche et d'observation autour de cet espace.

Un chemin ombragé de 470 m à travers l'Arboretum guide les passants à la découverte des essences locales et sera complété avec notamment des tables de pique-nique, un barbecue, un terrain de pétanque, des bancs ...



Une ville fleurie

Fleurissement

Cette année avec les Jeux Olympiques, les massifs de la ville sont composés de 7000 annuelles intégralement produites dans les serres municipales. Ces annuelles seront accompagnées de figurines sur le thème des JO, avec notamment, un judoka, un archer, un cavalier, ... et des anneaux Olympiques.

Nouveau responsable des Espaces Verts

Arrivée de Jérôme VALABLE, responsable du service Espaces Verts, en mars dernier, au sein de la ville. Plusieurs projets sont déjà prévus pour cet été dont les abords du Centre Socioculturel Thérèse LETINTURIER dans le quartier Jacques Prévert. Cet espace sera réaménagé pour les 10 ans du Centre Socioculturel, qui se déroulera le 14 septembre. Les vieilles traverses en bois seront remplacées par des blocs de granite, des gabions, et un fleurissement d'arbustes et de vivaces. Les projets ne manquent pas, des réflexions sont à l'étude pour cet automne : la végétalisation du cimetière, le réaménagement du Boulevard Hamonic et du Boulevard de la forêt d'Andaines, les massifs de la route de Domfront, ...



Label ATE

Le lundi 19 février, 2 représentants régionaux de l'OFB : Alexandre Pérelle et Nathalie Chevalier ont remis le label « Aire terrestre éducative » aux 26 élèves de CM2 de Stéphanie Duchemin. Ce label vient valider le travail et l'investissement effectués par les élèves. Tout au long de l'année, accompagnés d'intervenants spécialisés en biodiversité, les élèves ont retenu et travaillé sur 4 zones d'études : la queue de l'étang avec sa zone humide, la mare près du mur d'escalade, la zone de pique-nique près de la Brochardière et le corridor écologique des 3 îles du plan d'eau. Pour la pratique, les enfants ont participé à des projets axés sur la biodiversité avec les services techniques municipaux.



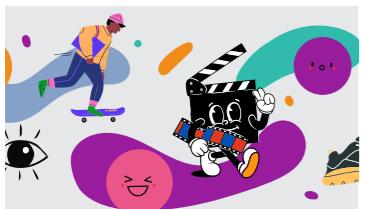
Un projet culturel innovant

La compagnie Amavada a proposé aux Fertois de rencontrer différents artistes en résidence et de participer à la création d'une performance artistique !

Autour d'une analyse partagée de la ville de La Ferté-Macé avec ses habitants, les artistes ont exploré différentes approches artistiques (vidéo, art plastique, écriture, théâtre, musique) afin de créer une œuvre collective avec les habitants : «Fertemace-la-douce» qui se déroulera le samedi 29 juin de 14h à 19h dans l'ancien garage Renault. Plusieurs productions et performances en collaboration avec les habitants vous attendent : projections de films à partir de témoignages des habitants, exposition photographique suite à une visite de la ville, pièces de théâtre enfant et adulte avec des habitants et des artistes professionnels, paysage sonore de 4 musiciens fertois, « Ma vie à la Ferté » ensemble de textes écrits par les habitants. Un banquet vous sera offert !

Nouveautés au Musée du jouet

Pour sa saison estivale, l'équipe du musée propose au public plusieurs nouveautés en lien avec le programme municipal « Culture pour tous », dont l'objectif commun est la démocratisation de la culture. Le musée s'attache à développer l'accessibilité de ses collections au jeune public et propose de partir à sa découverte de façon ludique, via plusieurs activités comprises dans son billet d'entrée. Cette volonté se traduit par la mise en place d'un nouveau livret-jeux pour les enfants à partir de 7 ans, ainsi qu'un jeu d'observation « Retrouve les animaux du musée » à destination des plus jeunes. En outre, un partenariat s'est créé avec l'Association des Amis des jeux, avec la mise à disposition de sept jeux en libre accès dans musée, faisant ainsi résonance aux collections.



La jeunesse en question : la suite avec les jeunes d'abord

Dans la continuité de la consultation Parole aux Jeunes qui s'est déroulée du 1^{er} octobre 2023 au 15 janvier 2024, des ateliers participatifs vont être organisés à partir de la rentrée 2024.

Pour constituer un réseau actif de jeunes qui souhaitent s'engager, il est nécessaire à présent que vous puissiez vous faire connaître et signifier votre intention de poursuivre la démarche. Faites vous connaître avant le 30 juillet pour être associé aux ateliers participatifs, via un flyer disponible à l'accueil de la Mairie, au Centre Socioculturel, au service Sport Culture et Loisirs, à l'atelier 12/17 ans et dans des lieux accueillant des jeunes.

José Collado. Agir pour les Fertois.

Europacup Swin-Golf

Les 15, 16 et 17 août le Swin-Golf fertois accueille les Championnats d'Europe. Entrée gratuite, restauration et buvette sur place.

Cérémonie d'accueil des nouveaux fertois

Vous êtes un nouvel habitant ? Vous connaissez un nouveau fertois ? L'Assemblée Citoyenne et la ville organisent le 3 octobre prochain la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Une cérémonie chaleureuse pour présenter la ville et tisser du lien.

Grand jeu pour le 80^e anniversaire de la libération de la ville

Une cérémonie commémorative aura lieu le 14 août en souvenir de l'histoire fertoise de la libération. En juillet et en août un parcours jeu de 14 questions à travers la ville sera mis en place pour vous challenger vos connaissances sur la libération de la ville. De nombreux lots sont à gagner ! Plus d'informations à l'Office de Tourisme, 02 33 37 10 97.

La Fête des associations 2024 dans une forme Olympique



La Fête des Associations se tiendra le Dimanche 23 juin de 13h30 à 18h en centre-ville. Cette journée revêt une importance particulière cette année, car elle coïncide avec la journée olympique et paralympique, dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024. Le coup d'envoie de cette manifestation sera donné par le discours de Monsieur le Maire devant le monument de la Victoire à 13h30. Le public sera ensuite invité à rencontrer les bénévoles associatifs pour découvrir les différentes activités des associations. Enfin, pour clôturer cet après-midi festif, un pot de l'amitié aura lieu vers 17h30. La fête des associations est aussi le moment pour reconnaître l'engagement des bénévoles associatifs, avec la remise de la carte du bénévole.

Les 10 ans du Centre Socioculturel



Le Centre Socioculturel Thérèse Letinturier fêtera ses 10 ans le 14 septembre prochain. Une grande fête est en cours de préparation avec les habitants via des ateliers participatifs et avec tous les services municipaux. Ce grand événement festif, gratuit et chaleureux s'articulera autour d'un spectacle familial, des démonstrations musicales des élèves et intervenants artistiques du Centre, borne photo, buvette, vente de gâteaux, jeu de piste, et bien d'autres surprises... Vous pouvez partager vos photos pour l'exposition photo retraçant l'histoire depuis la création du Centre (quartier, bâtiments, activités, spectacles, moments de partage...) au 02 33 14 14 83 ou sur centresocioculturel@lafertemace.fr.



Retour en images



Un été Fertois

- 21 Juin - Fête de la Musique**
23 Juin - Fête des Associations
29 Juin - Triathlon Surviv'Orne
29 Juin - Spectacle Amavada
6 Juillet - Dans mon jardin il y a
13 Juillet - 21h Bal Populaire et 23h Feu d'artifice
15 Juillet - Beach Basket Tour
20 Juillet - Spectacle Transfert
27 Juillet - Spectacle Mademoiselle Orchestra
14 Août - 80 ans Commémoration de la libération
15 au 17 Août - Europacup Swin Golf
23 Août - Ciné Plein-air
1er Septembre - 55ème Braderie
7 Septembre - Motocross
14 Septembre - 10 ans du Centre Socioculturel
21 et 22 Septembre - Journées du Patrimoine

Base de Loisirs

Aquapark, Multisports, Rosalies, Hydromodélismes, Centre Equestre, Pédalos, Kayaks, Swin Golf, Mini Golf, Soirées Jeux, ...

Contact 02 33 37 38 10
www.lafertemace.fr et sur l'application mobile

 La Ferté-Macé
 lafertemace61

